F



AR PREFECTURE

046-200023737-20171109-17_09_11_17-DE Regu le 14/11/2017

Séance du 9 Novembre 2017 à 19 heures Commune de Mercuès - Salle des fêtes

Aujourd'hui, 9 novembre deux mille dix-sept, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Mercuès - Salle des fêtes

Etaient présents :

53 titulaires dont 4 possédant une procuration

7 suppléants

- TITULAIRES: 53

ARCAMBAL

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle

BELLEFONT-LA RAUZE

Mme FOURNIER-BREUILLE Martine, M. NOUAILLES Serge,

M. ANNES Jean-Pierre,

BOISSIERES

M. PARNAUDEAU Willy

BOUZIES

M. RAFFY Gilles,

CAHORS

M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M. MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel,

Mme BOUIX Catherine, Mme FAUBERT Françoise, Mme LENEVEU Hélène, M. SAN JUAN Alain, M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY Sabine, M. COLIN Henri, Mme LOOCK Martine, M. MAFFRE Jean-

Luc, Mme RIVIERE Brigitte,

CAILLAC

M. TILLOU José, M. DUJOL Jean-Paul,

CALAMANE **CATUS**

M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,

CIEURAC

M. PEYRUS Guy, Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,

DOUELLE

ESPERE FONTANES M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette, Mme VALETTE Roselyne,

FRANCOULES

M. GUILLEMOT Jean-Luc,

GIGOUZAC

M. MOLINIE Romuald, M. JARRY Daniel,

LABASTIDE MARNHAC LAMAGDELAINE

Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre

LE MONTAT

M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEN Joëlle,

LES JUNIES

Mme SIMON-PICQUET Agnès

LHERM

M. REIX Jean-Albert, M. VIVIER Jean-Luc,

MAXOU MECHMONT

M. PRADDAUDE Jean-Paul,

MERCUES

M. DIZENGREMEL Ludovic,

NUZEJOULS

Mme DESSERTAINE Brigitte,

PRADINES

M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,

ST GERY-VERS

Mme HILT Martine, M. GILES Jérôme,

ST MEDARD

M. FERNANDEZ Pierre,

TRESPOUX-RASSIELS

M. LAVAUR Pascal, M. DIOT Fabrice,

- SUPPLEANTS: 7

BOISSIERES

Mme GARRIGOU Isabelle,

FONTANES LABASTIDE DU VERT M. PLANAVERGNE Jean-François, Mme SOLIVERES Hélène,

LHERM

Mme SALANIE Jacqueline,

ST DENIS CATUS ST MEDARD

M. RAFFY Bernard, M. CICUTO Daniel,

TOUR DE FAURE

M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

22 titulaires

CABRERETS

M. SEGOND Dominique,

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

AR PREFECTURE

048-200023737-20171109-17_09_11_17-DE

Regu le 14/11/2017

CAHORS

M. BOUILLAGUET Vincent (procuration donnée à M. MUNTE), M. SINDOU Géraud (procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE), Mme BOYER Noëlle (procuration donnée à Mme LOOCK), M. DELPECH Bernard, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. COUPY Daniel, Mme BONNET Catherine (procuration donnée à M. SAN JUAN), M. DEBUISSON Guy,

CRAYSSAC M. JO

M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,

LABASTIDE DU VERT M. CANCEIL Philippe,

LABASTIDE MARNHAC
Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
MERCUES
Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
MONTGESTY
M. GALTHIE Jean-Noël,
PONTCIRQ
M. CHATAIN Thierry,
PRADINES
M. LIAUZUN Christian,
ST CIRQ LAPOPIE
M. MIQUEL Gérard,
ST DENIS CATUS
M. FIGEAC Philippe

ST DENIS CATUS M. FIGEAC Philippe,
ST GERY - VERS M. BORIES Olivier,
ST PIERRE LAFEUILLE M. GILBERT Joël,

TOUR DE FAURE M. PECHBERTY Jean-Jacques,

Etaient excusés ou absents :

17 suppléants

BOUZIES Mme MARMIESSE Yvette, M. PAULIN Peter, **CABRERETS** M. MARTIN Caroline, CAILLAC CALAMANE M. FAURE Jean-Pierre, M. GARD Michel, CIEURAC **FRANCOULES** M. COMBET Gil, **GIGOUZAC** M. OUVRARD François, M. BARDINA Fabien, **LES JUNIES** M. CHASTAGNOL Gérard, MAXOU M. PONS Stéphane, MECHMONT MONTGESTY M. LEFEBVRE Jean-Yves, NUZEJOULS M. BESSEDE Arnaud, M. SOULIER Yves, **PONTCIRQ** ST CIRQ LAPOPIE M. DECREMPS Frédéric, ST PIERRE LAFEUILLE M. BONNET Frédéric,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service: PROSPECTIVE TERRITORIALE

Objet: Dispositif Bourg centre Occitanie – Participation du Grand Cahors

A été adopté à l'unanimité

Délibération n° 17



AR PREFECTURE

046-200023737-20171109-17_09_11_17-DE Regu le 14/11/2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 9 novembre 2017 Rapporteur : Michel SIMON

Rédacteur : Magali GOSSE

Direction de la Prospective territoriale

Objet: Dispositif Bourg centre Occitanie – Participation du Grand Cahors

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 6 juillet 2017, vous avez approuvé le soutien à la précandidature des communes de Catus, Pradines et Saint-Gery-Vers au dispositif régional « Bourgs centres Occitanie/ Pyrénées Méditerranée ». L'enjeu étant pour ces communes d'élaborer un projet global de valorisation et de développement, prenant en compte les spécificités locales et s'inscrivant dans le projet de territoire de l'agglomération.

Ce projet global devra être défini à l'occasion d'une étude de bourg-centre et permettra de fixer les objectifs stratégiques et les priorités d'actions dans les domaines du cadre de vie, économique, urbain, patrimonial, environnemental, social, de la mobilité,... Il fera l'objet courant 2018, d'une contractualisation avec la Région.

Afin d'optimiser les coûts, les communes ont décidé de mutualiser l'étude.

Il est ainsi proposé que le Grand Cahors participe à cette étude commune aux trois bourgs centres, considérant qu'une partie des réflexions alimentera les démarches en cours relevant de compétences intercommunales telles que le PLUI et le PLH.

Le coût prévisionnel de l'étude est estimé à 60 000 € HT. Cette participation s'élèvera à hauteur de 20% de la charge restante déduction faite de l'aide régionale (50%) et d'une aide DETR.

De plus, afin de faciliter le suivi de cette étude notamment pour le compte des communes, il est proposé que l'intercommunalité puisse piloter le groupement de commande et organiser le travail en tant que coordonnateur et en lien étroit avec chacun des bourgs centres.

Dès lors que le bureau d'études sera retenu, le plan de financement et les participations financières des communes et de l'intercommunalité feront l'objet d'une délibération.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

a- De proposer le principe d'une participation financière du Grand Cahors à l'étude mutualisée des trois bourgs centres de Catus, Pradines et Saint-Géry-Vers, à hauteur de 20% de la part restante ;

AR PREFECTURE

046-200023737-20171109-17_09_11_17-DE Regu le 14/11/2017

b- D'indiquer que les crédits seront proposés aux arbitrages budgétaires 2018 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur. Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE